

TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE COMMUNICATION PROGRAMME D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES 2014 - 2015

1. INTRODUCTION

Le programme d'entretien courant des routes est un programme du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), financé par le Fonds d'Entretien Routier (FER) et l'Union Européenne (UE). Il couvre les dix (10) Départements géographiques du pays et consiste à :

- 1- Rétablir l'uni des chaussées
- 2- Rétablir les dépendances des tronçons
- 3- Favoriser la prise en charge de l'entretien courant par les Organisations Communautaires de Base et les PME
- 4- Résorber le chômage

L'objectif de ce programme est, entre autres, d'améliorer les conditions de vie de la population haïtienne en facilitant la circulation des personnes et des biens.

Dans le souci de s'assurer que les retombées du programme soient partagées avec les bailleurs de fonds, les bénéficiaires et la population, en général, le MTPTC sollicite les services d'une firme de communication pour le développement de différents outils de communication.

L'objectif sera atteint lorsque l'image du FER dans le public sera admise, intégrée et associée au mieux-être de la population et aux efforts déployés pour le financement de l'entretien routier.

2. PROBLEMATIQUE

Il est indispensable que le MTPTC assure une communication dirigée vers la population, basée sur la nécessité d'expliquer et d'informer sur les thèmes suivants :

- les travaux d'entretien du réseau routier national;
- la localisation, la nature, la pertinence et la qualité des travaux réalisés;
- Se faire connaître et reconnaître comme l'organisme autonome en charge du financement de l'entretien routier;
- Expliquer à la population en quoi consistent les services que fournit le FER.

3. OBJECTIFS

L'objectif premier est de sélectionner une firme professionnelle de communication qui devra être en mesure de concevoir, de produire et de soumettre un planning de communication et de marketing, et, après approbation, de développer, de produire et « de suivre » tous les outils et supports nécessaires devant aider le MTPTC à réaliser le plan.

La firme retenue devrait avoir les capacités techniques et managériales pour :

- Produire, en étroite collaboration avec le Service de communication du MTPTC, du matériel incluant, sans s'y limiter : spots publicitaires, articles de journaux, documentaires etc.

La firme développera également des outils de suivi et d'évaluation des résultats.

4. CAHIER DES CHARGES

La firme aura comme responsabilité d'aider à la collecte et au traitement des informations, à leur mise en forme et à leur diffusion. Elle tiendra les responsables au courant de l'évolution de la mise en œuvre de la campagne de communications.

5. ACTIVITES

Dans le cadre de ce programme de communication, la firme exécutera les activités spécifiques suivantes:

1. Réaliser l'inventaire et la description de tous les outils et supports qui seront nécessaires pour assurer le déploiement du plan de communication
2. Etablir une campagne de sensibilisation
3. Produire le plan d'actions pour 6 mois et le budget associé
4. Assurer une coordination étroite avec le directeur de communication du MTPTC, qui lui indiquera les services spécifiques à fournir suivant les besoins du programme.

6. PROPOSITION

Dans la mise en œuvre du programme, la firme contractante devra répondre de manière ponctuelle à une série de demandes relatives aux objectifs de cet appel d'offre.

De manière spécifique, elle devra :

1. Produire 2 spots publicitaires et en assurer le placement dans 30 stations de radio du pays
2. Diffusion à la télévision du documentaire sur la campagne précédente
3. Rédiger et publier 3 articles de presse dans Le Nouvelliste
4. Organiser des visites guidées à travers les dix (10) départements pour la presse
5. Produire et installer des panneaux d'information à travers les dix départements
6. Réalisation d'un documentaire thématique (film édité en dvd) de 15 minutes sur les travaux dans les dix Départements et les actions en cours pour apporter les améliorations. 5 copies du dvd seront livrées au MTPTC.

La proposition de la firme devra inclure :

- Le descriptif des livrables décrits ci- dessus (qualité, type, etc)
- La méthodologie de travail que le consultant compte mettre en œuvre
- Un tableau résumant les prix unitaires de chaque livrable ainsi que le prix global
- Un chronogramme de réalisation des actions

7. CONDITIONS SPECIFIQUES

La firme, de par son activité, aura accès à des données et des informations confidentielles sur le programme, et s'engage ainsi à respecter cette confidentialité. Elle ne pourra divulguer à l'extérieur les informations et données auxquelles elle a accès. La firme s'engage à restituer au MTPTC l'ensemble des travaux qu'elle exécute dans le cadre de ce contrat. Le MTPTC demeure le seul propriétaire des travaux, produits, photos, films, rapports, textes, etc.. La firme n'est pas autorisée à en faire un usage à son bénéfice.

Pour participer à cet appel d'offres, les firmes de communication intéressées sont priées d'envoyer une proposition technique et une proposition financière au Service de Communication du MTPTC, #27 de la rue Louverture (Delmas 33) au plus tard le vendredi 10 juillet 2015 à 12 h p.m.